



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-101528>

Département(s) de publication : **87**

Annonce n° **25-101528**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Limoges Métropole

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 24871931200162

**Ville** : Limoges

**Code postal** : 87000

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 87

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://demat-ampa.fr>

**Identifiant interne de la consultation** : 2025-M105

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Samuel Brunet

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Lettre de candidature (DC1) Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles R.2143-6 et suivants du Code de la Commande Publique (DC1) Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés, mentionnée à l'article L.5212-1 à R. 5212-4 du code du travail (DC1) Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2)
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Liste des principales prestations effectuées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le

destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 13/10/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Collectivité territoriale -  
Pouvoir adjudicateur

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** PROGRAMMISTE - ARCHITECTE CONSEIL SUR L'OPTIMISATION FONCIERE SUR LES TERRAINS ECONOMIQUES DE LA COMMUNAUTE URBAINE LIMOGES METROPOLE

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 79311000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** La présente consultation concerne la recherche par la Communauté urbaine Limoges Métropole d'un programmiste-architecte conseil (ou un groupement) dans le cadre de sa démarche d'optimisation des parcs d'activités économiques du territoire.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Territoire de Limoges Métropole

**Durée du marché (en mois) :** 24

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas lancer de consultation en lots séparés pour les motifs suivants : l'objet même du marché ne permet pas l'identification de prestations distinctes. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L.2122-1 et R.2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles décrites au CCTP, dans le cadre d'une (ou plusieurs) procédure(s) négociée(s) sans publicité ni mise en concurrence. Les conditions d'exécution du nouveau marché seront donc négociées entre les parties au préalable de sa passation. A défaut d'un accord sur de telles conditions d'exécution spécifiques au nouveau marché, ses conditions d'exécution seront celles prévues par le présent marché. La durée pendant laquelle ces nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché. NB : Les prestations similaires mentionnées à l'article R.2122-7 doivent être entendues comme réalisables à l'identique, en application des seules spécifications techniques du marché initial.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 12/09/2025